

Le canoniste américain Edward N. Peters nommé hier « referendarius » à la Signature apostolique par Benoît XVI

Author : Rédaction RC

Categories : [Les Américains du Vatican](#)

Date : 23 mai 2010

Hier matin, le **Saint Père** a nommé **Edward N. Peters**¹, docteur en droit canon et professeur au **Sacred Heart Seminary** de l'archidiocèse de Detroit, **Referendarius** près le **Tribunal suprême de la Signature apostolique** dont le préfet n'est autre que l'excellent archevêque **Raymond L. Burke**, émérite de St. Louis (Missouri).

Voici les commentaires d'**Edward Peters** sur ses nouvelles fonctions :

- « En tant que l'un des dizaines de consultants près le plus haut tribunal administratif de l'Église, j'aurai l'honneur et la responsabilité de conseiller, quand le besoin s'en manifestera, les responsables de ce dicastère sur les matières qui touchent à l'administration de la loi et de la justice dans l'Église.
- Beaucoup de personnes m'ont aimablement transmis leurs félicitations pour l'honneur qui m'est fait et je les remercie très sincèrement de leurs amabilités. Mais je tiens à souligner que je considère cette nomination moins comme un honneur que comme une invitation à servir plus efficacement la mission de l'Église, *Speculum Iustitiæ*.
- Tout en étant prêt à mettre mon expérience en matière de droit canon et de droit public au service de l'Église, j'ai en tête ce que le canon 1752 souligne, à savoir que "le salut des âmes [est] la loi suprême de l'Église". Le salut n'est pas, en fin de compte, l'œuvre de la loi, mais celle de l'amour. En tant que telle, c'est une œuvre à laquelle nous pouvons et devons tous contribuer. »

Qu'il me soit permis d'ajouter aux félicitations déjà reçues par **Edward Peters**, les miennes ainsi que

l'assurance de mes prières pour que, en ce saint jour de la Pentecôte, l'Esprit Saint inspire toujours cet éminent canoniste pour la gloire de l'Église et le salut des âmes.

1. J'ai traduit sur ce blogue plusieurs études de droit canonique d'**Edward Peters** lequel, d'ailleurs, a souvent la délicatesse de signaler ces traductions sur son propre blogue *[In the Light of the Law](#)*. Vous trouverez quelques-unes de ces traductions [ici](#), [ici](#), [là](#), [là](#), ou encore [là](#) et en d'autres endroits de ce blogue...